

BERNEUIL-SUR-AISNE, *Bernoil*, *Bernoetul*, (*Bornogellum* en 823, *Bernolium* et *Bernoilum* en 871, *Vernoilum*), dans la vallée de l'Aisne, entre *Rethondes*, *Saint-Crépin-aux-bois* au nord-ouest, *Attichy* à l'est, *Couloisy*, *Cuise-Lamotte*, *Trosly-Breuil* au sud.

Le territoire limité au sud par la rivière offre un périmètre qui approche de la figure d'un triangle rectangle dont le sommet serait placé au sud-est; il s'étend au nord-est sur le grand plateau de la montagne de Soissons.

Le chef-lieu est dans la vallée au pied du coteau; il constitue une rue longue d'environ seize cents mètres, accompagnée de quelques ruelles accessoires, divisée en trois sections par les ruisseaux du Val et de Glaire. La section orientale connue sous le nom de *Mont-Berneuil*, dépendait du marquisat d'*Attichy* et était sous la justice de l'abbaye Saint-Médard de Soissons. La partie intermédiaire autrefois fermée de portes, avait le titre de vicomté; le reste était dans la prévôté foraine de Compiègne.

Il est question de cette commune dès le neuvième siècle, et l'on trouve qu'en l'année 823, Berthe, sœur de Louis-le-Débonnaire en fit présent à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, pour l'entretien du luminaire de son église; cette donation fut confirmée en 842 par Charles-le-Chauve.

Berthrand, abbé de Saint-Médard, délivra vers 1190 une chartre ou déclaration constatant les coutumes du lieu.

La seigneurie appartenait dans les derniers tems à la maison de La Trémouille.

La cure sous l'invocation de saint Remy, était conférée par le chapitre cathédral de Soissons qui partageait les dîmes avec le curé et le prieur de *Rethondes*. C'est aujourd'hui une simple succursale.

L'église est un assez grand vaisseau dont la façade montre une porte surbaissée du seizième siècle, à moulures nombreuses, couronnée d'un fronton, deux fenêtres latérales modernes, une supérieure romane, simple, à colonnettes ornées de spirales.

Le latéral du nord a des fenêtres plein-cintre, étroites sans ornemens, et une corniche de hachures. La nef montre des fenêtres analogues avec une corniche formée de doubles losanges. Le latéral méridional, remanié, est garni d'une tour hexagone, contenant un

escalier. Sa corniche, fort ancienne, a des corbeaux figurés en monstres et en têtes doubles. Celle de la nef, du même côté, est décorée de nébules ou lignes ondulées.

Les transepts et le chœur appartiennent à la troisième époque ogivale ; l'abside, polygone, a une fenêtre ogive géminée à divisions triflorées. Le clocher, central, carré, à fenêtres flamboyantes, supporte une pyramide couverte d'ardoises, qui s'élève à cinquante mètres au-dessus du sol.

L'intérieur de la nef est fort remarquable par son antiquité ; on y voit de chaque côté trois grandes arcades simples, à plein-cintre un peu surbaissé, séparées par des piliers carrés ; ceux-ci portent latéralement de grosses colonnes engagées, dont les chapiteaux, variés et barbares, offrent les bizarreries propres à l'époque romane pure ; leurs tailloirs sont chargés d'étoiles, losanges, dentelures, etc. Cette partie de l'édifice est, sans contredit, une des plus anciennes constructions du département de l'Oise.

Les arcades du chœur sont des ogives du quinzième siècle ; les voûtes paraissent postérieures ; la nef est plafonnée.

On voit dans un latéral un bel autel, dont le retable représente l'ensevelissement du Christ. Il appartenait à l'église de *Ste.-Claire*.

Le château situé au *Mont-Berneuil*, est un édifice du dix-septième siècle. Il y a contre le mur d'enceinte une fontaine dite de *Sainte-Claire*, dont les eaux étaient réputées pour la guérison des maux d'yeux ; elle est tarie.

Le hameau des *Routes*, à l'ouest du chef-lieu, lui est réuni par des constructions intermédiaires.

Plus à l'ouest, à demi-lieue environ, et toujours dans la vallée, entre l'Aisne et la montagne de *Grisette*, est l'écart de *Sainte-Claire*, autrefois plus connu sous le nom de *La Joie*.

C'était dans l'origine une maladrerie que Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, remit en 1234 à l'ordre de Cîteaux, à condition de faire bâtir un autre refuge pour les lépreux. Saint-Louis confirma en 1240 cette fondation, et donna, sur la seigneurie dite des Ruisseaux qu'il possédait dans le voisinage, l'emplacement nécessaire pour construire l'église et les bâtimens claustraux. Le nouveau monastère fut appelé *Notre-Dame-de-la-Joie* (*Gaudium Beatæ Mariæ*). On y déposa des reliques de *Sainte-Claire*, l'une des onze mille vierges, ce qui attira un grand pèlerinage. Les sei-

gneurs de *Berneuil*, *Attichy*, *Coucy*, *Noyon* et autres, firent aux religieuses de nombreuses libéralités en argent et en terres. Philippe III en 1382, Philippe-le-bel en 1312, Louis-Hutin en 1315, Philippe V en 1318, Philippe-de-Valois en 1342, leur donnèrent aussi des preuves matérielles de protection royale. L'établissement était prospère lorsque les Anglais le dévastèrent, en 1430, pendant le siège de Compiègne; les bâtimens furent brûlés, les religieuses dispersées, les terres abandonnées sans culture. Les revenus étant détruits, l'ordre de Citeaux ne put relever la fondation qu'en la réduisant en prieuré, ce qui fut accompli le six novembre 1451; on substitua en même tems aux femmes des moines tirés de l'abbaye d'Ourscamp.

Les huguenots pillèrent encore Sainte-Claire en 1567; ils brûlèrent l'église qui ne put être reconstruite que dans l'année 1628.

Ce prieuré, devenu chapelle, fut réuni plus tard au collège de Soissons. On démolit la nouvelle église en 1787.

M. d'Auger, major de dragons, acheta en 1790 tout l'établissement moyennant quarante mille livres, pour le revendre l'année suivante avec cinq mille livres de bénéfices; de nouvelles mutations le firent passer successivement en 1817 à M. Leroux, en 1821 à M. le prince de La Tremouille, et enfin à M. le duc de Coigny, propriétaire actuel.

Un château moderne remplace les bâtimens religieux qui furent démolis en 1817.

La deuxième maladrerie instituée au treizième siècle, qu'on appela l'hôpital d'Aneth, était située sur le chemin de *Sainte-Claire* à *Rethondes*. Elle forme encore un écart. Ses revenus furent donnés à l'hôtel-dieu de Soissons vers 1696, à charge de recevoir les pauvres malades de *Berneuil*.

Rochefort, écart dans un vallon au nord du chef-lieu, est un ancien manoir fortifié.

Malvoisine, autre écart sur le plateau à l'extrémité du territoire, était une propriété de l'abbaye de La Joie; elle lui fut donnée au mois de décembre 1279 par Jean Leclerc, bourgeois de Compiègne.

On a trouvé près de la carrière Rolet qui domine le *mont-Berneuil* une grande quantité de sarcophages contenant des antiquités romaines. On en a tiré d'autres analogues dans le cimetière.

L'île en aval du bac de *Berneuil* et celle de *Sainte-Claire* dépendent de la commune; cette dernière appartenait au monastère de La Joie.

La commune n'a d'autres propriétés bâties qu'un presbytère; elle possède environ trente hectares de terres à l'état de prairies, soixante-quinze hectares de friches et une carrière.

Le cimetière fermé de murs entoure l'église.

Il y a un moulin à eau et plusieurs carrières dans l'étendue du pays.

La population est agricole.

Contenance : Terres labourables, 690 h. 01,94. — Jardins potagers, 12 h. 44,57. — Bois, 175 h. 64,53. — Vignes, 4 h. 15,75. — Vergers et pépinières, 0 h. 09,95. — Saussaies, 0 h. 84,55. — Friches, 0 h. 11,45. — Carrières, 7 h. 31,30. — Pâtures, 0 h. 68,20. — Prés, 38 h. 86,02. — Marais, 88 h. 83,90. — Eaux, 15 h. 36,15. — Places, routes, chemins, 19 h. 34,80. — Propriétés bâties, 6 h. 97,41. — Total : 1060 hect. 70,52.

Distance d'*Attichy*, 3 kil. — De Compiègne, 1 myr. 7 kil. — De Beauvais, 9 myr. 2 kil. — Marchés, Compiègne, *Attichy*. — Bureau de poste, Compiègne. — Population, 608. — Nombre de maisons, 184. — Revenus communaux, 798 f.